

ASSOCIATION Couflens-Salau Demain 09140 Couflens couflens.salau.demain@hotmail.com https://www.faceebook.com/couflenssalaudemain

Mine quiz ?



Question 1: Qu'appelle-t-on un PERM?

- a- Un projet européen de recherche mystique
- b- Un permis exclusif de recherche minière
- c- Un pôle d'excellence rural et montagnard



Question 2: 50 000 m³, c'est le volume de

(à peu près...):

- a- 20 piscines olympiques
- b- 16 000 canapés 3 places
- c- 350 000 livres



Question 3: Arsenic et vieilles dentelles est :

- a- Un roman policier d'Agatha Christie
- b- Un film adapté d'une pièce de théâtre intitulée :
- « Des cadavres dans notre cave »
- c- Un film noir des années 60

Imprimé Par Nos Soins. Ne pas jeter sur la voie publique.



Question 1 : Réponse b Un PERM c'est un permis d'exploration et de recherche minière (appelé parfois abusivement "projet d'étude et de recherche"...). La société Variscan Mines a déposé une demande de PERM pour un territoire de 42 km² sur la commune (qui en compte 56 km²). Situé juste en amont du village de Couflens, il s'étend jusqu'aux crêtes frontalières et jusqu'aux limites d'Ustou et de Seix. Partout où il veut, Variscan Mines va rechercher du tungstène et les métaux qui l'accompagnent, étain, plomb, or, argent. Pour chercher, l'entreprise prévoit plusieurs types de travaux :

Des survols répétés et bruyants, à basse altitude, de tout le territoire par un avion et un hélicoptère qui émettent des ondes électromagnétiques ; 20 km de tranchées en surface ; de nombreux forages jusqu'à 1500 m de profondeur (et la flore abîmée par les aménagements des accès et des plates-formes? Et les risques de pollution des sources, ruisseaux, nappes souterraines? Au pays de la naissance du Salat!); le creusement pendant 2 ans d'une galerie « de recherche » ouverte à l'entrée sud du village de Salau!

Question 2 : Réponse a, b et c correctes

50 000 m³, c'est presque moitié moins que le volume réel des déblais de creusement de la galerie de 2100 m de long et 25 m² de section que veut réaliser Variscan. Le dossier déposé par l'entreprise indique que ces déblais seront stockés à 10 km de Salau. Sauf qu'à cette distance il n'y a aucun emplacement! Alors plus loin sur les terres agricoles de la plaine d'Oust au nord du terrain de rugby ? De même Variscan ne dit rien des conséquences qu'auront les nuisances d'un tel chantier ouvert au ras du village ni de l'évacuation des déblais (une trentaine de passages journaliers de camions de 15 m3) sur la petite route jusqu'à Seix ou St Girons!). Une part de ces déblais rocheux pourrait être amiantée : des poussières de toute façon à haut risque...

Question 3 : Réponse b

Et le titre du prochain film tourné dans nos montagnes pourrait être « Arsenic et vieilles mines »! Outre l'amiante (voir le site de l'association Couflens Salau Demain), de l'arsenic est présent dans le gisement de Salau. Le dossier de Variscan écarte les risques de contamination à l'arsenic lors de la phase de recherche : il précise que ce n'est que lors de l'exploitation et du traitement du minerai que ces risques apparaîtront à cause de la présence d'arsénopyrite dans le gisement. Pourtant dans un écrit intitulé «L'eau facteur de libération de l'arsenic naturel» (Géoscience 2005) M Bonnemaison, directeur de Variscan, déclare: « La réalisation de travaux publics, comme l'ouverture d'une route ou le foncement d'un tunnel, s'ils s'effectuent dans des roches imprégnées d'arsénopyrite, provoquera inéluctablement une déstabilisation de ce sulfure et libérera de l'arsenic dans les eaux de ruissellement (...). »



Mine quiz ?



Question 4: A combien estime-t-on le nombre de sites pollués en France?

- a- Entre 20 000 et 25 000
- b- Entre 100 000 et 150 000
- c- Entre 300 000 et 350 000



Question 5: Qu'est-ce qu'une ZPS?

- a- Zone de protection spéciale
- b- Zone de pollution systématique
- c- Zone prioritaire de sécurité



Question 6: Un éco-touriste est:

- a- Un écologiste en cavale
- b- Un touriste amoureux de la Nature
- c- Un touriste économique

Imprimé Par Nos Soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Question 4 : Réponse c : La France présente l'une des plus fortes densités de sites pollués au monde, ce qui nous incite à la prudence. Outre l'introduction de lubrifiants, les sondages-forages risquent de mettre en communication plusieurs aquifères entre eux et/ou des niveaux minéralisés profonds avec les aquifères surperficiels. Le dossier Variscan affirme que les travaux de recherche n'auront pas d'impact sur le Salat, rivière classée Natura 2000, ni sur les eaux souterraines. Mais comment peut-on conclure cela alors que le réseau hydrographique souterrain reste méconnu comme le reconnait la notice d'impact du dossier? La méconnaissance de ce réseau (en partie karstique) devrait conduire à renoncer à toute recherche minière en tête du bassin versant du Salat. Et n'oublions pas que cette rivière est le lieu de vie d'une sous-espèce locale de truite sauvage, du Desman et de la Loutre (deux espèces protégées).

Question 5 : Réponse a : Les zones de protection spéciale ZPS ont été créées pour la conservation des oiseaux sauvages. Elles font partie des sites Natura 2000, sites de grande valeur patrimoniale qui abritent faune et flore exceptionnelles. Le dossier Variscan n'évalue pas les populations d'oiseaux présentes et ignore l'arrêté ministériel du 18/05/2015 incluant presque la totalité de la commune de Couflens dans le site Natura 2000 du Massif du Mont Valier. Dans le périmètre du PERM se trouvent de nombreuses espèces d'oiseaux protégées qui ont besoin de la tranquillité et de la qualité de ce milieu montagnard, comme le Grand Tétras et les grands rapaces dont les Gypaètes ultra-sensibles au dérangement et menacés de disparition.

Pourtant les ingénieurs de l'INERIS, l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques, dans un rapport d'étude du 24 décembre 2015, préconisent de ne pas faire les travaux de recherche minière (prospection géophysique aérienne, tranchées, forages profonds) dans les zones sensibles pour la faune et la flore, telles que Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, ZPS, Natura 2000, en raison des impacts sur l'environnement. Or tout le secteur du PERM de Couflens est à la fois ZNIEFF, ZPS et Natura 2000!...

Question 6 : réponse b : Le dossier de Variscan Mines affirme que « le projet de recherche n'aura aucun impact sur les installations touristiques de la région ». L'activité intense des différents engins de creusement, de forage et des camions dans une vallée particulièrement encaissée avec toutes les nuisances et pollutions sonores, olfactives, visuelles que cela implique sera loin d'être attractive en matière touristique. Dans ces conditions, quels touristes, quels résidents secondaires auront envie de venir se ressourcer dans ces montagnes qui auront alors perdu tout leur caractère sauvage et exceptionnel ? Les résidents permanents venus s'installer pour la qualité de vie des lieux remettront en cause leur choix de vie. Le dossier n'évalue pas les pertes économiques liées à la baisse de fréquentation touristique et l'impact négatif sur tous les emplois qui en dépendent et cela sur toute la vallée de Salau à Kerkabanac.